

Compte rendu du Conseil de laboratoire

en date du jeudi 7 février 2019

Membres présents :

S. Lambrecht, Gulsun Altintas, Stéphane Michel, Anne Fournier, Chokri Dridi, Laurent Siguoirt, Hervé Mauroy, Solange de Carbonnières, Luc Renaud, Chiara Mineo, Sophie Corioland, Ludovic Vigneron, Maryvonne Boudy, Anaïs Rebuccini

Membres excusés :

Julien Icard, Saïda El Boudouhi, Corinne Blery, Nicolas Leblond, Marion Ho-Dac, Antoine Masingue, Mohamed Ramdani, Solène Ringler, Isabelle Alphonse-Tilloy, Matthieu Caron, Isabelle Kustos, Olivier Lutun, Didier Lhomme, Eric Markiewicz, Christian Michel-Dansac

Ordre du jour :

- 1) Présentation des nouveaux membres élus et nommés au Conseil de laboratoire
- 2) Approbation du compte rendu du conseil de laboratoire en date du 6 décembre 2018
- 3) Retour sur l'Assemblée Générale 2019
- 4) Retour sur la promotion du doctorat auprès des étudiants de Master
- 5) Dématérialisation des ordres de mission dans l'application « Démat OM »
- 6) Projets de manifestations scientifiques
- 7) Contrats doctoraux 2019 : financements internes vague 2 (cotutelle et thèse CRISS)
- 8) Questions diverses

1) Présentation des nouveaux membres élus au Conseil de laboratoire

Stéphane Lambrecht, Directeur du laboratoire, présente les membres élus lors de l'Assemblée générale en date du 31 janvier 2019 ainsi que les membres nommés du Conseil de laboratoire :

Membres élus :

- Gulsun Altintas, Maître de Conférences en Sciences de gestion, spécialisée en management stratégique
- Corinne Blery, Professeure de Droit privé, spécialisée en Droit processuel
- Saïda El Boudouhi, Professeure de Droit public, spécialisée en Droit international

- Nicolas Leblond, Maître de Conférences de Droit privé, spécialisé en Droit des assurances

Membres nommés :

- Sophie Corioland, Maître de Conférences de Droit privé à l'IUT, dans le Département Gestion des Entreprises et des Administrations (succède à Miguel Saraiva, membre externe depuis 2017)
- Isabelle Kustos, Maître de Conférences en Gestion à l'IAE (succède à Marion Ho-Dac, co-responsable de l'axe Mobilité et Développement Durable, membre de droit)

2) Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire en date du 6 décembre 2018

Les différents points du compte rendu du conseil en date du 6 décembre 2018 sont parcourus et adoptés à l'unanimité, sous réserve de deux modifications demandées :

- Correction à apporter pour la manifestation organisée par Stéphane Michel et Laurent Siguoirt à la rentrée 2019 « L'indemnisation et la standardisation parallèle entre le transport et le travail »,
- Un poste de Professeur (PR) par l'agrégation de droit privé est ouvert au recrutement et non un poste de Maître de Conférences (MCF) comme indiqué aux pages 7 et 8 du compte rendu.

3) Retour sur l'Assemblée Générale 2019

S. Lambrecht indique que la prochaine assemblée générale aura lieu en septembre 2019. Il précise que cette assemblée générale élira les membres du conseil du laboratoire ou, selon les avancées du projet de fusion avec les géographes et historiens du laboratoire CALHISTE, de la gouvernance du nouveau laboratoire « Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société » (CRISS) et, aussi, qu'un administrateur provisoire sera peut-être nommé d'ici la date de ces élections.

S. Lambrecht évoque ensuite le rapport d'évaluation du Comité du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) communiqué au laboratoire suite à sa visite du 30 novembre 2018. Il indique que le rapport est plutôt bon et qu'une concertation est prévue avec Frédéric Attal, Directeur du laboratoire CALHISTE, pour discuter des remarques factuelles à formuler et attendues par l'HCERES pour le 11 février 2019 en vue de la finalisation de ce rapport.

Puis, il propose aux membres du conseil de laboratoire de réfléchir à la gouvernance qui pourrait être envisagée pour le laboratoire CRISS.

Il rappelle, tout d'abord, que 23 enseignants chercheurs du laboratoire CALHISTE vont se joindre aux 59 enseignants chercheurs du laboratoire et que quatre axes pluridisciplinaires sont définis pour le laboratoire CRISS : l'axe 1 « Territoires : environnement, ressources, mobilités », l'axe 2 « Organisations : contrats, institutions, risques », l'axe 3 « Identités : cultures, mémoires, valorisation » et l'axe 4 « Pouvoirs : savoirs, acteurs, arbitrages ».

S. Lambrecht propose, pour la Direction du laboratoire CRISS, de nommer un Directeur adjoint par école doctorale et ajoute que les candidats au poste de directeur adjoint devront être leader dans leur discipline.

Ludovic Vigneron émet l'idée d'une direction opérationnelle avec un directeur et un directeur suppléant et des responsables d'axe et aussi que les membres de la direction soient élus pour cinq ans et les membres élus du conseil de laboratoire élus tous les deux ans et demi.

Après discussion, il est décidé de proposer au laboratoire CALHISTE la mise en place d'un bureau de direction composé de trois directeurs adjoints et des responsables d'axe et aussi que les directeurs

adjoints, en charge, entre autres, chacun des relations avec l'une des trois écoles doctorales en lien avec le laboratoire CRISS, soient issus d'une des disciplines de l'école doctorale avec laquelle ils seront en relation, à savoir, pour l'école doctorale Sciences Economiques et Sociales, de l'Aménagement et du Management (ED 73 SESAM), en économie ou en géographie, pour l'école doctorale Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (ED 74 SJPG), en droit ou en gestion et pour l'école doctorale Sciences de l'Homme et de la Société (ED 473 SHS), en histoire.

Il sera également proposé que les élections pour le renouvellement des membres du Conseil de laboratoire soient organisées tous les cinq ans, par collège (PR et MCF HDR, MCF, Doctorants, BIATSS), au scrutin uninominal à un tour (si un seul siège) et au scrutin de liste (si deux sièges).

S. Lambrecht propose de planifier rapidement une réunion avec le laboratoire CALHISTE pour discuter de cette organisation, évoquer les statuts du nouveau laboratoire qu'il souhaite voir écrits rapidement et mener une réflexion plus approfondie sur les axes de recherche.

Il associe les membres du Conseil de laboratoire à cette rencontre : Ludovic Vigneron, Sophie Corioland, Laurent Siguoirt, Gulsun Altintas, Luc Renaud et Chiara Mineo se portent volontaires.

3) Retour sur la promotion du doctorat auprès des Masters

Julien Icard, Directeur adjoint, a fait la promotion du doctorat et du laboratoire auprès des étudiants de Master de Droit et de Master Administration Economique et Sociale (AES) de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion (FDEG) le 25 février 2019.

Didier Lhomme, rencontrera les étudiants de Master de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) au mois d'Avril 2019.

Gulsun Altintas demande si des cours de méthodologie de thèse ou mémoire de recherche peuvent être proposés aux doctorants de première année.

S. Lambrecht répond qu'il est nécessaire, en effet, que les étudiants soient formés dès leur entrée en Licence sur la méthodologie de recherche et ajoute que la conséquence de l'absence de ce module de formation à la recherche en Master 2 est que peu d'étudiants posent leur candidature en thèse de doctorat.

4) Dématérialisation des ordres de mission dans l'application Démat'OM

Anaïs Rebuccini, gestionnaire administrative du laboratoire, rappelle que les ordres de mission sont désormais dématérialisés et qu'il appartient à chacun de compléter ses demandes de déplacement sur l'ENT grâce au logiciel dédié « Démat'OM ».

Elle indique que seuls les ordres de mission des intervenants extérieurs invités dans le cadre de manifestations scientifiques sont complétés dans Démat'OM par le secrétariat et qu'une fiche de création pour les nouveaux intervenants extérieurs est toujours à compléter pour que leurs frais de mission soient pris en charge par l'établissement, accompagné d'un RIB pour le remboursement de leurs frais de mission, s'il y a lieu.

A. Rebuccini insiste sur le fait que tout déplacement, quel qu'il soit, doit faire l'objet d'une demande au préalable sur l'ENT, au minimum trois jours avant un déplacement en France métropolitaine et sept jours pour les déplacements à l'étranger ou en France d'outre-mer, ceci afin que les réservations et bons de commande puissent être effectués dans les meilleures conditions.

Elle précise que les ordres de mission renseignés sur l'application lui sont communiqués simultanément.

5) Projets de manifestations scientifiques

Trois demandes ont été remontées pour le financement de manifestations scientifiques :

1. Laurent Siguoirt - colloque « Regards civilistes sur le règlement 261/2004 relatif à l'indemnisation et à l'assistance des passagers du transport aérien », prévu le 4 avril 2019, de 9 h 00 à 17 h 00, sur le site des Tertiales.
Budget prévu : 10 000 €
2 500 € financés par le laboratoire co-organisateur, 5 000 € par le laboratoire et 2 000 € au titre de la politique scientifique de l'université.
Des frais d'inscription de 100 € seront demandés aux avocats.
2. Matthieu Caron - colloque à Sciences Po Lille « Les cabinets ministériels et finances publiques », prévu le 21 septembre 2019.
Budget prévu : 8 650 €
Le colloque est organisé en partenariat avec Sciences Po Lille et SFFP, la Région, le CREDESPO de Dijon, le laboratoire et le CRDP de Lille.
3 000 € sont financés par le Conseil Régional, 4 650 € par les autres organismes co-organiseurs, 1 000 € financés par le laboratoire, 1 000 € au titre de la politique scientifique de l'université.
3. Solange de Carbonnières, Silvano Aromatario et Alexandre Bonduelle - Journée d'études « Repenser le modèle démocratique à l'ère numérique », prévue le 21 novembre 2019 sur le site des Tertiales.
Budget prévu : 1 400 €
700 € au titre de la politique scientifique et 700 € par le laboratoire.

S. Lambrecht indique que le laboratoire peut participer au financement de manifestations organisées par les composantes de formation lorsque la Recherche est concernée. Il rappelle que, dans le cas où le laboratoire est co-organisateur, le conseil de laboratoire doit se prononcer au préalable sur les projets de manifestations et ajoute que le logo du laboratoire ne peut être apposé sur les supports de communication d'une manifestation purement pédagogique.

S. Lambrecht informe de la participation financière du laboratoire à hauteur de 150 €, au titre d'un parrainage scientifique, pour la conférence « Quelle(s) gestion(s) des contractuels en Ressources Humaines dans la fonction publique » organisée par les étudiants de Master 2 Droit public des affaires parcours Contrats publics de la FDEG le 15 mars 2019. Propos introductif de Jean-François Boudet, enseignant chercheur et organisateur de la Conférence.

6) Contrats doctoraux 2019 : financements internes vague 2 (cotutelle et thèse CRISS)

S. Lambrecht indique qu'aucun projet de cotutelle de thèse n'a été remonté auprès de la Direction de la Recherche et Valorisation lors de la vague 1 relative à l'appel à projets lancé par l'établissement. Il ajoute que deux demandes ont été formulées, l'une par de Romélien Colavitti et l'autre par de Didier Lhomme et qu'il sera peut-être envisageable de les faire remonter lors de la vague 2 fixée au 1er mars 2019.

S. Lambrecht indique ensuite que le laboratoire CRISS va bénéficier chaque année d'un support UPHF à 100 % pour une thèse co-encadrée par un membre du laboratoire et un membre issu du laboratoire

CALHISTE. Il précise qu'une réflexion est actuellement menée avec Frédéric Attal sur le projet d'une thèse en « histoire de la genèse et du développement des idées économiques à partir de la seconde guerre mondiale », thèse dont il serait le directeur.

Anne Fournier souligne le fait qu'une thèse co-encadrée dans deux disciplines ne présente pas un intérêt pratique en termes d'affichage scientifique et également pour l'insertion professionnelle de l'étudiant.

7) Questions diverses

- Luc Renaud, représentant des doctorants, faire part des difficultés rencontrées par Yousra El Biyad, doctorante en quatrième année de thèse, avec son directeur de thèse. S. Lambrecht répond qu'il va recevoir Yousra El Biyad à ce sujet.
- S. Lambrecht informe l'assistance que le Conseil académique a émis un avis favorable à la demande d'exeat de Johanna Habib et Alain Lacroux malgré l'avis défavorable qu'il avait formulé.
- S. Lambrecht indique qu'il va recevoir Karima Benrannou, doctorante, pour évoquer avec elle les difficultés de communication éprouvées par elle et son directeur de thèse.

S. Lambrecht lève la séance à 15 h 00

A noter, dates des prochains conseils de laboratoire :

- Jeudi 25 avril 2019 en salle 426, à 13 h 30

Et

- Jeudi 20 juin 2019 en salle 426, 12 h 30